



Sortie d'indivision et rachat de soulte

Par **anemone2776**, le **09/05/2014** à **16:48**

Bonjour et merci d'avance pour vos réponses!Ma question porte essentiellement sur le mode de calcul d'un rachat de soulte. Voici ma situation :

Mon ex-conjoint veut me racheter ma part de l'appartement que nous avons acheté en indivision.

Je possède 27% des parts selon le titre de propriété, l'appartement est actuellement estimé à 260000 euros (et nous sommes d'accord sur cette somme).

Le solde du crédit est de 175 000 euros.

Pouvez-vous me dire quel est le calcul à effectuer pour estimer à quel montant environ mon ex devra me racheter ma part ?

Faut-il faire le calcul 1 ou le calcul 2 :

1 : soulte = ((estimation) - (solde du prêt)) * 0,27

2 : soulte = (estimation * 0,27) - (solde * 0,27)

Merci d'avance et cordialement !